



Parcours

Violences, Risques et Vulnérabilités : Psychologie Criminologique et Victimologique



UNIVERSITÉ
RENNES 2

Master Psychologie

Mention Psychologie clinique,
psychopathologie et psychologie de la santé

<https://aepcvr2.wordpress.com>

SOMMAIRE

I. Présentation générale de la formation	18
1. Objectifs	18
2. Compétences visées	20
▪ Compétences transversales :	21
3. Champs d'insertion	21
II. Informations pratiques	22
1. Contacts	22
2. Délivrance du titre de Psychologue	22
3. Critères d'admissibilité	22
4. Capacités d'accueil	23
5. Assiduité	23
6. Demandes de redoublement	23
7. Demandes de changement de parcours au sein de la mention PPP	23
III. Descriptif des enseignements	24
1. Présentation des enseignements du Master 1	24
2. Présentation des enseignements du Master 2	29
IV. Equipe pédagogique	33
V. Annexes	34
1. Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes (MCCA)	34
2. Plan du campus	35

I. Présentation générale de la formation

La mention « Psychologie clinique, Psychopathologie et Psychologie de la santé » (PPP) a pour objectif de former des psychologues cliniciens et offre **deux parcours de formation** aux étudiants :

a/ « Violences, Risques et Vulnérabilités » (VRV).

b/ « Handicaps et troubles neurodéveloppementaux » (HTN)

Cette mention vise à former des psychologues en mesure de travailler sur des problématiques humaines et sociales complexes, dans des contextes pluridisciplinaires en articulation avec les autres intervenants professionnels. Les deux parcours permettent l'accès au titre de psychologue tel que prévu par la loi pour les titulaires d'une Licence de psychologie. (Textes législatifs : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006).

1. Objectifs

Le parcours « **Violences, risques et vulnérabilités, psychologie criminologique et victimologique** » offre une formation en 2 ans (M1 et M2) qui a pour objectif de former des professionnels spécialisés en psychologie, capables :

- d'analyser les situations de criminalité, de violence, de traumatisme, de maltraitance, de victimité et les problématiques autour de l'agresseur et de la victime ;
- d'élaborer et d'appliquer des modalités d'intervention et de prévention face à ce type de problèmes ;
- d'agir auprès des divers acteurs institutionnels intervenant sur ces problématiques, et d'analyser ce qu'ils engagent dans leurs constructions de dispositifs, voire les institutions elles-mêmes.

L'objectif scientifique du parcours est d'amener les étudiants à conjuguer les apports des connaissances scientifiques empruntées à la recherche internationale dans une approche intégrative, à la maîtrise d'outils de diagnostic individuel et à l'analyse de situations professionnelles complexes. Le Master 2 « Violences, risques et vulnérabilités : psychologie criminologique et victimologique » a une visée principalement professionnelle. Toutefois, il peut aussi donner accès, une fois le diplôme obtenu, à une formation doctorale post-master de troisième cycle et à l'élaboration d'une thèse de doctorat (niveau Bac + 8).

1) ***Dans la perspective professionnelle***, la spécialité vise à former les compétences nécessaires à l'exercice du métier de psychologue clinicien dans le champ criminologique et victimologique, au carrefour des champs judiciaires, médicaux et sociaux. Pour ce faire, elle propose, en complément d'enseignements principalement de psychologie clinique, psychopathologie, psychologie sociale, psychologie du développement, méthodologie clinique, des enseignements de droit, de sciences criminelles et pénales, et de sciences médico-légales (médecine légale, médecine du travail). Les champs traités font référence aux approches expertales, éducatives, thérapeutiques, pénales. Ils concernent les diverses formes de violences, infractionnelles ou non (violences domestiques, familiales, scolaires, institutionnelles, professionnelles), y compris dans leurs aspects victimologiques (stress, traumatisme, syndromes victimaux, psychologie de la victime). La formation permet également de développer une pratique professionnelle par la réalisation d'un stage professionnalisant de **700H** : 200h en master 1 et **500h en master 2¹**.

2) ***Dans la perspective d'une formation doctorale post-master***, la spécialité prépare à un travail de thèse de doctorat portant sur une thématique criminologique et/ou victimologique, plus spécialement selon les références conceptuelles et méthodologiques de la psychologie.

Le développement de programmes de recherche dans le domaine de la psycho-criminologie et psychovictimologie par le laboratoire d'adossement du parcours (LP3C) est également une force pour l'insertion professionnelle des diplômés. En effet, le lien recherche/formation permet de former des psychologues pouvant exercer des fonctions de cadre en institution et pouvant répondre aux demandes du terrain en termes d'interventions psychologiques mais aussi en termes d'accompagnement au changement dans le fonctionnement d'une organisation et d'élaboration de projets de recherche-action.

Ce parcours forme des professionnels capables de participer à toute forme de prévention, d'intervention, d'évaluation et de prise en charge d'enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de vulnérabilité face à des violences agies et/ou subies. Les diplômés du parcours sont donc capables de construire des projets d'intervention allant de l'analyse de la demande jusqu'à l'évaluation de l'action. Par ailleurs, les diplômés sont également capables de se positionner professionnellement dans une équipe ou un réseau pluridisciplinaires.

¹ Pour plus de détails concernant l'organisation du stage se référer au Livret du Stagiaire.

2. Compétences visées

- Maîtriser des modèles théoriques et méthodologiques de la psychologie pertinents pour interroger les situations de violences d'un point de vue psycho-criminologique et/ou victimologique, tant dans leurs dimensions subjectives (individus, groupes) que dans leurs dimensions institutionnelles (justice, santé, action sociale, éducation).
- Élaborer une réflexion et une analyse sur la demande d'intervention en la situant par rapport aux connaissances scientifiques nationales et internationales et en utilisant des méthodes d'étude adaptées aux publics et aux contextes.
- Mettre en œuvre une analyse et une évaluation psychologique des difficultés et troubles du comportement, de manière à pouvoir en produire un bilan argumenté et des préconisations de prises en charge répondant aux conditions du système judiciaire.
- Rechercher et analyser, tant du côté de l'auteur que de la victime, les déterminants et les dynamiques du passage à l'acte délinquant ou criminel :
 - contexte existentiel (parcours de vie, vulnérabilités psychiques), situationnel (scène de crime, relation auteur-victime), institutionnel (parcours judiciaire, parcours victimal) ;
 - logiques d'émergence (dangerosité, conduites de risque pour soi ou pour autrui) et de répétition (récidive, sérialité, polymorphisme) ;
 - ressources de prévention, de désistance ou de résilience.
- Utiliser des méthodes et des outils spécifiques d'investigation (entretiens, tests projectifs et psychométriques, questionnaires, analyses statistiques et de contenu).
- Mettre en place un dispositif et une pratique adaptés, individuels ou de groupe, d'aide psychologique, de suivi, d'accompagnement, auprès de l'auteur et/ou de la victime, dans le respect du cadre judiciaire et de ses obligations.
- Être capable de garder une position réflexive visant à se positionner dans une équipe pluridisciplinaire en développant les relations partenariales mises en jeu dans les projets, dans les interventions et les actions de prévention. Ce positionnement professionnel doit prendre en compte l'évolution des représentations et des politiques au plan national et international (notamment européen). Le diplômé doit par ailleurs savoir référer sa pratique par rapport au code de déontologie des psychologues et à l'éthique de la profession.

▪ Compétences transversales :

- **Travail en équipe :** Intégrer une équipe de travail pluridisciplinaire et transdisciplinaire – Construire un modèle de prise d’informations ajustable aux situations et aux acteurs – Analyser et prendre en compte le contexte institutionnel des pratiques professionnelles – Elaborer et favoriser une réflexion sur les positionnements professionnels des acteurs institutionnels.
- **Techniques de communication :** Défendre et argumenter, oralement et par écrit, une analyse psychologique, en adaptant son discours au contexte et aux acteurs – Soutenir publiquement une analyse clinique et institutionnelle d’une situation complexe – Formuler et soutenir des préconisations – Constituer et entretenir une veille informative et documentaire.
- **Formation des personnels :** Participer à la formation des différents professionnels impliqués dans la prise en charge des personnes en situation de vulnérabilité suite à des violences agies et /ou subies.
- **Méthodologie de recherche :** Mener un travail de recherche visant à opérationnaliser les interrogations de l’équipe pluridisciplinaire
- **Rapport professionnel :** Rédiger des rapports en argumentant et synthétisant avec une approche psychologique intégrative

L’ensemble des informations relatives au parcours « Violences, risques et vulnérabilités, psychologie criminologique et victimologique » est consultable sur le site de la formation : https://www.univ-rennes2.fr/system/files/UHB/SUIO-IP/.../psychologie_clinique.pdf

3. Champs d’insertion

Les diplômés pourront devenir psychologues cliniciens dans des établissements et/ou services de soins thérapeutiques, d’expertise ou d’accompagnement psychologique relevant du secteur pénitentiaire et socio-judiciaire (de type SMPR, UCSA, Dispositif PEP, SPIP, Centre National d’Evaluation, CRIAVS) et des dispositifs destinés aux mineurs délinquants (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Centres éducatifs fermés ou renforcés, EPM, etc.), du secteur socio-éducatif, de l’action sociale et de la Protection de l’enfance (MECS, ITEP, Centres départementaux de l’enfance, CDAS, ASE, etc.) et du secteur de l’aide aux victimes (CUMP, UMJ, associations spécialisées, etc.). Les diplômés pourront également occuper des postes de chargé d’études ou de psychologue consultant-formateur dans le domaine de la prévention des violences agies et/ou subies et des troubles de l’ordre public.

II. Informations pratiques

1. Contacts

❖ **Responsable de la mention PPP :**

Benoît Testé (Bureau S 413) ☎ 02 99 14 19 55 - benoit.teste@univ-rennes2.fr

❖ **Responsables du parcours VRV :**

Sylvain Delouvé (Bureau S 409) ☎ 02 99 14 19 47 - sylvain.delouvee@univ-rennes2.fr

Cinzia Guarnaccia (Bureau S 406) ☎ 02 99 14 19 57 - cinzia.guarnaccia@univ-rennes2.fr

❖ **Secrétariat :**

Joël Pilon (Bureau S102) ☎ 02 99 14 19 73 - joel.pilon@univ-rennes2.fr

2. Délivrance du titre de Psychologue

Seuls les étudiants possédant une Licence de psychologie **et** un Master de psychologie (1^{ère} et 2^{ème} année) et en possession de l'ensemble des conditions prévues par la Loi (Textes législatifs : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006) peuvent obtenir le titre de psychologue.

3. Critères d'admissibilité

Rappel : Il n'y a aucun accès de droit en Master 1 ; Depuis la rentrée 2017, la sélection se fait à l'entrée en Master 1 ; **l'accès est exclusivement sélectif.**

Peuvent présenter leur candidature au Master 1 du parcours VRV de la mention PPP :

- Les personnes titulaires de la *Licence de psychologie*. Les candidatures sont examinées par la commission de sélection.
- Les candidats, titulaires de la *Licence de psychologie ou d'un Master 1 de psychologie, souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels, académiques*. Les candidatures sont examinées par la commission de sélection.

- Accès possible au titre de la formation continue (candidats titulaires de la Licence de psychologie et/ou d'un Master 1 de psychologie). Les candidatures sont examinées par la commission de sélection.
- Pour les candidatures en master, une plateforme nationale de candidature est mise en place cette année 2022-2023. Les étudiants devront déposer leur candidature sur cette plateforme en mars 2023. En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>
- Une réponse individuelle sera adressée par courrier électronique à l'ensemble des candidats (convocation à un entretien, avis d'admission, avis de refus).
- **Aucune réponse ne sera communiquée par téléphone.**

4. Capacités d'accueil

Les capacités d'accueil du parcours VRV sont de 20 étudiants en Master 1 et 20 étudiants en Master 2.

5. Assiduité

L'assiduité (M1 et M2) est **fortement recommandée** en raison du contenu des cours, des modalités pédagogiques et du caractère professionnalisant des enseignements.

6. Demandes de redoublement

Un seul redoublement est de droit sur l'ensemble des deux années de master.

Tou·te·s les étudiant·e·s ont le droit de redoubler une fois, l'année qui suit celle de leur première inscription en M1 ou en M2. Dans ce cas, ils effectuent une inscription administrative dans la même mention (sans candidature).

Au cas où l'année de M1 ou M2 aurait révélé une inadéquation du profil de l'étudiant·e avec les exigences de l'exercice du métier de psychologue et la délivrance du titre de psychologue, le jury de mention peut, à titre exceptionnel, ne pas accorder le droit à redoublement.

7. Demandes de changement de parcours au sein de la mention PPP

Le changement de parcours au sein de la mention (entre les parcours VRV et HTN) n'est pas automatique. Toute demande de changement de parcours devra être adressée à la commission pédagogique de la mention qui pourra ou non l'accepter et en fixera les modalités.

III. Descriptif des enseignements

Le Master est organisé en quatre semestres.

1. Présentation des enseignements du Master 1

⇒ **SEMESTRE 7** (septembre à décembre)

UEF1 **Approches fondamentales 1**

84h

8 ECTS

- **Intitulé : Psychologie clinique intégrative (3 ects)**

Code Apogée : 03UF711

Enseignantes responsables : Julie Briec, Cinzia Guarnaccia

Répartition CM/TD/TP : 24 heures CM

Descriptif : L'objectif du cours est de maîtriser les principes d'une psychologie clinique transthéorique inspirée d'un modèle biopsychosocial. Après une introduction sur la dimension intégrative en psychologie clinique, ce cours aborde 4 thématiques : 1) Parentalité et petite enfance : axes de la parentalité, interactions comportementales, affectives et fantasmatiques, cycle de la famille (J.Briec) 2) Approche intégrative de la sexualité (A. Lacroix) 3) Adolescence et conduites à risque (C.Guarnaccia) 4) Lien d'attachement et trajectoires de développement (C.Guarnaccia).

Bibliographie :

- Houzel, D. (1999). Les enjeux de la parentalité. Eres
- Lamour, M., & Maury, M. (2000). Alliance autour du bébé : de la recherche à la clinique. PUF
- Miljkovitch, R. (2001). L'attachement au cours de la vie: Modèles internes opérants et narratifs. PUF
- Marcelli, D., Braconnier, A., & Gicquel, L. (2013). Adolescence et psychopathologie. Elsevier Health Sciences
- Schauder, S. (2007). Pratiquer la psychologie clinique auprès des enfants et des adultes. Dunod

- **Intitulé : Psychopathologie générale et sémiologie (2 ects)**

Code Apogée : 03UF712

Enseignantes responsables : Cinzia Guarnaccia, Agnès Lacroix

Répartition CM/TD/TP : 24 heures CM

Descriptif : L'objectif du cours est d'apporter des connaissances sur l'approche psychopathologique des troubles. Ce cours se découpe en deux parties :

1/ une présentation des différentes classifications (CIM-10 et 11, DSM-5, PDM, classification française des troubles mentaux) dans une perspective historique et multi-référencée invite l'étudiant.e à penser la situation de la psychiatrie actuelle tout en acquérant un vocabulaire spécialisé de la sémiologie adulte et infantile.

2/ Afin de faire le lien entre théorie et clinique, une initiation à l'usage des manuels et à l'approche clinique des personnes présentant des troubles est réalisée à travers un travail sur des vignettes cliniques. Différentes psychopathologies sont présentées : le trouble borderline, les addictions, les troubles des conduites alimentaires, les troubles anxieux et dépressifs et les troubles psychotiques.

Bibliographie :

- Barlow, D. H., Durand, V. M., & Gottschalk, M. (2016). Psychopathologie: une approche intégrative. De Boeck supérieur.
- Besche-Richard, C., & Bungener, C. (2018). Psychopathologies de l'adulte: Approche intégrative. Dunod.
- Lingiardi, V., Bornstein, R. F., McWilliams, N., Gazzillo, F., & Gordon, R. M. (2015). The Psychodynamic Diagnostic Manual Version 2 (PDM-2): Assessing patients for improved clinical practice and research. *Psychoanalytic Psychology*, 32(1), 94-115.
- American Psychiatric Association. (2015). DSM-5-Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Elsevier Masson.

- **Intitulé : Neuropsychologie et neurosciences cliniques (3 ects)**

Code Apogée : 03WF711

Enseignantes responsables : *Virginie Dardier, Agnès Lacroix et Audrey Noël*

Répartition CM/TD/TP : 36 heures CM

Descriptif : L'objectif du cours est de mobiliser les savoirs relatifs à la neuropsychologie et aux neurosciences dans la compréhension de manifestations cliniques et/ou de troubles. Il sera question du traumatisme crânien, des troubles de la mémoire, des troubles psychiatriques, des hallucinations.

UEF2 Approches fondamentales 2

48h 6 ECTS

- **Intitulé : Approches contemporaine et développementale de l'identité (3 ects)**

Code Apogée : 03WF721

Enseignant responsable : *Virginie Dardier & Lise Lemoine*

Répartition CM/TD/TP : 24 heures CM

Descriptif : L'objectif du cours est de maîtriser des connaissances théoriques issues de la psychologie du développement et de la psychopathologie développementale autour du thème de l'identité. Ce cours abordera différentes thématiques : Identité et handicap (Lise Lemoine), Constructions identitaires à l'adolescence (Nathalie Marec-Breton), Identité professionnelle (Emmanuelle Bonjour), Identité, famille, parentalité (Virginie Dardier).

Bibliographie : des références en lien avec chaque thème seront proposées en cours.

- **Intitulé : Analyse psychosociale des fonctionnements institutionnels (3 ects)**

Code Apogée : 03UF721

Enseignant responsable : *Benoît Testé*

Répartition CM/TD/TP : 24 heures CM

Descriptif : L'enseignement porte sur les fonctionnements institutionnels dans lesquels les psychologues cliniciens sont amenés à travailler. Il vise à fournir des outils pour mener une analyse et donner sens à des dynamiques institutionnelles singulières en prenant appui sur les concepts et méthodes de la psychologie sociale. Le cours aborde plus spécialement le rôle des références collectives (normes, représentations, croyances) guidant les jugements et les comportements et l'analyse des interactions sociales à l'intérieur et entre les groupes au sein des institutions (intégration, déviance, influence).

Bibliographie :

- Bègue, L., & Desrichard, O. (2013). *Traité de psychologie sociale : la science des interactions humaines*. Bruxelles : De Boeck
- Guimond, S. (2010). *Psychologie sociale : perspective multiculturelle*. Bruxelles : Mardaga.

UEF3 Formation à la recherche

39h 5 ECTS

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Formation à la recherche » valant 5 ects.

- **Intitulé : Ethique et déontologie de la recherche**

Code Apogée : 03WF7311

Enseignant responsable : *Sandrine Le Sourn-Bissaoui*

Répartition CM/TD/TP : 03 heures TD

Descriptif : L'objectif du module est d'amener les étudiants à déployer une démarche de recherche et/ou clinique intégrant une réflexion éthique et déontologique en respectant le cadre réglementaire actuel.

- **Intitulé : Initiation à la recherche**

Code Apogée : 03QF711

Enseignant responsable : *Cinzia Guarnaccia, Sylvain Delouvé*

Répartition CM/TD/TP : 36 heures TP

Descriptif : L'objectif du module est de savoir mener un travail de recherche en mobilisant des connaissances théoriques et méthodologiques. L'accompagnement est assuré par les enseignants du parcours, choisi en fonction des propositions de sujet venant de l'étudiant.

- **Intitulé : Connaissance et pratique de l'examen psychologique avec test (4 ects)**

Code Apogée : 03WM7111

Enseignantes responsables : Julie Briec, Cinzia Guarnaccia, Agnès Lacroix

Répartition CM/TD/TP : 48 heures TD

Descriptif : L'objectif du cours est double : 1) Maîtriser la démarche clinique et hypothético- déductive de l'examen psychologique dans le but de comprendre le fonctionnement global de la personne. 2) Maîtriser les outils d'évaluation (psychométriques, neuropsychologiques, projectifs, questionnaires, échelles) et savoir les utiliser dans le cadre d'une évaluation psychologique. Pour cela, les textes relatifs à la pratique du psychologue dans le cadre de l'examen psychologique sont repris et explicités afin de donner aux étudiants une rigueur et une éthique dans leur démarche d'analyse (code de déontologie, conférence de consensus sur l'examen psychologique auprès des enfants...). Cet enseignement s'appuie sur l'implication et la participation des étudiant.e.s dans la présentation d'outils. Une perspective intégrative est utilisée pour appréhender les différentes vignettes cliniques vues en cours.

Bibliographie :

- Cognet, G. (2016). Clinique de l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent : approches intégratives et neuropsychologiques. Dunod.
- Vinay, A. (2014). Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent. Dunod.
- Castro, D. (2006). Pratique de l'examen psychologique en clinique adulte: WAIS III, MMPI-2, Rorschach, TAT. Dunod.

*Les trois enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Méthodologies » valant 4 ects.
L'étudiant y choisit deux enseignements parmi les trois proposés.*

- **Intitulé : Entretien (2 ects)**

Code Apogée : 03UM7111

Enseignant responsable : Abdul-Rahman Rasho

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

Descriptif : L'objectif du module est de maîtriser les techniques de l'entretien et de savoir analyser les données recueillies grâce à cette méthode tout en maîtrisant les règles éthiques et déontologiques liées à l'utilisation de cette méthode.

Bibliographie :

- Chouvier, B. & Attigui, P. (2012). L'entretien clinique. Paris : Armand Colin
- Mucchielli R. (2007). L'entretien de face à face dans la relation d'aide, Paris, ESF
- Poussin, G. (2017). La pratique de l'entretien clinique-5e éd. Dunod.

- **Intitulé : Questionnaire (2 ects)**

Code Apogée : 03UM7112

Enseignant responsable : Benoît Testé

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

Descriptif : L'objectif du module est de maîtriser les techniques du questionnaire et de savoir analyser les données recueillies grâce à cette méthode tout en maîtrisant les règles éthiques et déontologiques liées à l'utilisation de cette méthode.

Bibliographie :

- Berthier, N. (2003). Les techniques d'enquêtes en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés. Paris : Armand Colin.
- Howell, D.C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines (2ème édition). Bruxelles : de Boeck.
- Kinnear, P., & Gray, C. (2005). SPSS facile appliqué à la psychologie et aux sciences sociales. Bruxelles : De Boeck.
- Laveault, D., & Grégoire, J. (2002). Introduction aux théories des tests en psychologie et en sciences de l'éducation. Bruxelles : de Boeck.
- Lorenzi-Cioldi, F. (1997). Questions de méthodologie en sciences sociales. Lausanne : Delachaux et Niestlé.

- **Intitulé : Observation (2 ects)**

Code Apogée : 03WM7112

Enseignant responsable : Virginie Dardier et Sandrine Le Sourn-Bissaoui

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

Descriptif : Le cours comprend deux parties : 1) L'Observation en clinique développementale (S. LE SOURN-BISSAOUI) : A l'aide de vidéos d'observation en contexte écologique, les étudiant.e.s s'initient à l'observation à visée clinique et à visée de recherche. Il s'agira de prendre conscience des apports, enjeux et défis des études observationnelles en situation d'interaction écologique. Un codage sera réalisé avec le logiciel BORIS.2) L'Observation dans la cadre de la rencontre clinique (V. DARDIER et A.LACROIX): au cours du TP, les étudiants font d'une part l'expérience de différentes postures d'observation : observation impliquée, observation extérieure. Ils sont amenés à réfléchir collectivement aux intérêts et limites de ces différentes modalités. D'autre part, à partir d'expériences de diverses saynètes de rencontres cliniques (temps d'anamnèse, temps d'évaluation, temps de restitution, temps d'entretien...) les étudiants sont invités à mobiliser la méthode de l'observation pour recueillir des éléments de la rencontre clinique et les discuter.

UE1 Enseignement de langue

24h 3 ECTS

Un large panel de langues vous est proposé dans le cadre de votre cursus. La liste de ces enseignements est à découvrir auprès des services du [LANSAD](#) (bureau L 273).

UENF7 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

⇒ SEMESTRE 8 (janvier à avril)

UEF1 Violences, risques, vulnérabilité

96h 11 ECTS

- **Intitulé : Violences, risques, vulnérabilité (11 ects)**

Code Apogée : 03UF811

Enseignant responsable : Benoît Testé

Répartition CM/TD/TP : 96 heures TD

Descriptif : Ce cours est articulé en plusieurs modules, complémentaires, organisés autour de concepts théoriques et mises en situations pratiques. Les différentes parties abordent la question des processus criminogènes et de l'approche clinique et psychodynamique du passage à l'acte ainsi que des processus et dynamiques de groupe dans les agirs violents. Le cours traite également des méthodologies et outils d'évaluation de la dangerosité et du risque de récidive et de la prise en charge et accompagnement des PPSMJ. Une partie des heures est consacrée à la victimologie (introduction à la notion de psycho-traumatisme, évaluations et stratégies d'intervention). Enfin, sont introduites des notions concernant le traitement judiciaire, la cybercriminalité et répercussions sociétales des violences (éléments de procédure pénale, audition et témoignages, ...).

Bibliographie :

- Blatier C. (2011) Les personnalités criminelles. Évaluation et prévention. Dunod
- Born, M., & Glowacz, F. (2017). Psychologie de la délinquance. De Boeck Supérieur.
- Crocq, L., et al. (2007) Traumatismes psychiques : prise en charge psychologique des victimes. Masson
- Senon, J. L., Lopez, G., & Cario, R. (2008). Psychocriminologie-Clinique, prise en charge, expertise: Clinique, prise en charge, expertise. Dunod.

UEF2 Formation à la recherche

36h 9 ECTS

- **Intitulé : Mémoire de recherche (9 ects)**

Code Apogée : 03QF811

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia, Sylvain Delouée

Répartition CM/TD/TP : 36 heures TP

Descriptif : L'objectif du module, dans la continuité du semestre 1, est de mener une recherche scientifique. Il s'agira donc de: 1) Etre capable de chercher avec efficacité une information nécessaire à la compréhension d'une étude, un protocole ou un paradigme. 2) Etre capable d'estimer la validité d'une étude d'un point de vue critique. 3) Être capable de concevoir et de conduire une recherche planifiée. 4) Etre capable de construire un protocole ad hoc. 5) Être capable de constituer une bibliographie pertinente et critique sur une question non encore connue et d'en rédiger la synthèse. 6) Être capable de traiter les données qualitatives et/ou quantitatives recueillies et d'en synthétiser les résultats. 7) Être capable de communiquer de façon claire et cohérente les résultats et implications principales d'une recherche de façon écrite (rédaction d'un mémoire sous la forme d'article scientifique) et orale (présentation lors de la soutenance).

UEF3 Analyse des pratiques professionnelles

48h

7 ECTS

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques professionnelles » valant 7 ects.

- **Intitulé : Stage supervisé**

Code Apogée : 03UF8311

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia, Sylvain Delouée

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

Descriptif : L'étudiant réalisera un stage de 200H qui sera supervisé par un enseignant chercheur de l'équipe pédagogique et par un tuteur professionnel en lien avec son parcours durant des groupes de supervision de stage. Ce stage débutera en janvier et permettra de développer des connaissances sur les pratiques du psychologue en contexte professionnel.

- **Intitulé : Ateliers sur les pratiques professionnelles**

Code Apogée : 03UF8312

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia, Sylvain Delouée

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

UEL1 Enseignement de langue

24h

3 ECTS

Un large panel de langues vous est proposé dans le cadre de votre cursus. La liste de ces enseignements est à découvrir auprès des services du [LANSAD](#) (bureau L 273).

UENF8 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

2. Présentation des enseignements du Master 2

L'année de Master 2 est organisée en 2 semestres : les cours ont lieu de septembre à juin (inclus) selon une organisation avec 12 semaines mensuelles d'enseignement intensif (environs une semaine de cours et 3 semaines de stage par mois, un calendrier détaillé des semaines de regroupement est fourni en début d'année).

Les semaines de regroupement voient l'intervention de nombreux professionnels intervenants dans les champs de compétence du Master.

⇒ **SEMESTRE 9** (septembre à janvier)

UEF1 Approches intégratives

30h **3 ECTS**

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques psychologiques » valant 3 ects.

- **Intitulé : Pratiques psychologiques et approches intégratives**

Code Apogée : 03WF9111

Enseignant responsable : Sandrine LE SOURN-BISSAOUI & Cinzia GUARNACCIA

Répartition CM/TD/TP : 18 heures TD

Descriptif : L'objectif du cours est de présenter différentes approches de la psychologie clinique et de la psychopathologie. Le cours développera 5 approches : 1) Approche systémique 3) Approches cognitivo-comportementale enfant 4) Approche cognitivo-comportementale adulte 5) pleine conscience 6) Approche psychodynamique

- **Intitulé : Cadre légal et réglementaire de l'accompagnement**

Code Apogée : 03WF9112

Enseignant responsable : Sandrine LE SOURN-BISSAOUI

Répartition CM/TD/TP : 12 heures CM

Descriptif : Ce cours sera assuré par une juriste spécialisée en droit de la santé et portera sur le statut de la personne et du droit des usagers et des malades ainsi que sur la protection des personnes vulnérables (mineurs, majeurs protégés et personnes privées de liberté).

Bibliographie :

Dupont, M. & Le Brun, P-B (2019). Aide-mémoire : droit à l'usage des psychologues. Dunod

UEF2 Recherche et pratiques en psychologie

74h **8 ECTS**

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques professionnelles » valant 4 ects.

- **Intitulé : Analyse des dynamiques et pratiques professionnelles**

Code Apogée : 03UF9221

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TD

- **Intitulé : Supervision de stage**

Code Apogée : 03WF922

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques de la recherche » valant 4 ects.

- **Intitulé : Pratiques de la recherche dans le champ de la psychologie**
Code Apogée : 03UF9211
Enseignant responsable : Sylvain Delouvé et Cinzia Guarnaccia
Répartition CM/TD/TP : 12 heures TD + 14 heures TP
- **Intitulé : Formation à la recherche et par la recherche**
Code Apogée : 03UF9212
Enseignant responsable : Sylvain Delouvé et Cinzia Guarnaccia
Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

UEF3	Psychocriminologie clinique	54h	14 ECTS
-------------	------------------------------------	------------	----------------

- **Intitulé : Approches contemporaines en psychocriminologie (7 ects)**
Code Apogée : 03UF931
Enseignant responsable : Sylvain Delouvé et Cinzia Guarnaccia
Répartition CM/TD/TP : 06 heures CM + 12 heures TD
Descriptif : Cet enseignement vise à l'approfondissement des principaux courants théoriques dans le domaine de la psycho-criminologie. Les questionnements et enjeux du développement de cette discipline, son ancrage dans les différents cadres professionnels et les compétences nécessaires pour pouvoir exercer en tant que psychologue spécialisé sont objet des différents cours.

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques et méthodes » valant 7 ects.

Ces enseignements, par l'intervention de nombreux professionnels, ont l'objectif d'approfondir les méthodes et pratiques utilisées dans le domaine de la psycho-criminologie clinique. Les outils et les pratiques d'évaluation des auteurs de violences sont objet des différents cours. La question de la restitution des résultats d'un processus d'évaluation (notamment par la rédaction d'écrits professionnels) est particulièrement approfondie afin de perfectionner les compétences des étudiants dans ce domaine.

- **Intitulé : Pratiques d'analyse et prise en charge des violences**
Code Apogée : 03UF9321
Enseignant responsable : Sylvain Delouvé et Cinzia Guarnaccia
Répartition CM/TD/TP : 06 heures CM + 12 heures TD
- **Intitulé : Outils et méthodes d'évaluation des violences**
Code Apogée : 03UF9322
Enseignant responsable : Sylvain Delouvé et Cinzia Guarnaccia
Répartition CM/TD/TP : 18 heures TD

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Approches pluridisciplinaires » valant 5 ects.

Ces enseignements, mutualisés avec le parcours "Criminologie" du Master Mention Santé Publique de l'université Rennes 1, visent à développer un regard pluridisciplinaire aux questions criminologiques et victimologiques par les apports du droit et de la sociologie.

- **Intitulé : Procédure, pénologie**
Code Apogée : 03UF9411
Enseignant responsable : Laurent ROUSVOAL (UR1) et Cinzia GUARNACCIA (UR2)
Répartition CM/TD/TP : 24 heures CM (Rennes 1)
- **Intitulé : Crime et société : politique pénale, démographie sociologie**
Code Apogée : 03UF9412
Enseignant responsable : (UR1) et Sylvain DELOUVEE (UR2)
Répartition CM/TD/TP : 24 heures CM (Rennes 1)

UENF9 VEE facultative

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

⇒ SEMESTRE 10 (février à juin)

UEF1 Psycho victimologie clinique

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Psychovictimologie » valant 7 ects.

Ces enseignements visent à l'approfondissement des principaux courants théoriques dans le domaine de la psychovictimologie clinique ainsi que les principales méthodes et outils d'évaluation des situations de victimation. L'accompagnement des victimes et les différentes pratiques de prise en charge sont traitées par l'intervention de nombreux professionnels.

- **Intitulé : Approches contemporaines en psychovictimologie**
Code Apogée : 03UF0111
Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia et Sylvain Delouvé
Répartition CM/TD/TP : 18 heures CM + 12 heures TD
- **Intitulé : Pratiques d'évaluation et accompagnement des victimes**
Code Apogée : 03UF0112
Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia et Sylvain Delouvé
Répartition CM/TD/TP : 18 heures CM + 12 heures TD

UEF2 Conception et éval. des dispositifs institutionnels

- **Intitulé : Conception et évaluation des dispositifs institutionnels (5 ects)**
Code Apogée : 03UF021
Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia et Sylvain Delouvé
Répartition CM/TD/TP : 12 heures CM + 12 heures TD

- **Intitulé : Recherche collaborative et communication scientifique (5 ects)**

Code Apogée : 03UF031

Enseignant responsable : Benoit Testé et Abdul Rasho

Répartition CM/TD/TP : 27 heures TD

Descriptif : Cet enseignement vise à développer des compétences en matière de recherche collaborative en psychocriminologie et/ou psychovictimologie. L'UE implique la réalisation d'un travail de recherche en groupe depuis la conception du thème de la recherche jusqu'à sa communication orale et par poster lors d'une manifestation scientifique.

- **Intitulé : Mémoire (7 ects)**

Code Apogée : 03UF041

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia et Sylvain Delouée

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TP

Les deux enseignements ci-dessous sont inclus dans le bloc « Pratiques professionnelles » valant 6 ects.

- **Intitulé : Analyse des dynamiques et pratiques professionnelles**

Code Apogée : 03UF0421

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia et Sylvain Delouée

Répartition CM/TD/TP : 24 heures TD

- **Intitulé : Supervision stage**

Code Apogée : 03UF0422

Enseignant responsable : Cinzia Guarnaccia et Sylvain Delouée

Répartition CM/TD/TP : 30 heures TP

Les informations relatives à cet enseignement facultatif sont consultables depuis cette [page internet du site internet de l'université Rennes 2 qui y est dédiée.](#)

IV. Equipe pédagogique

Equipe pédagogique (universitaires) du parcours VRV:

TESTE Benoit	Psychologie sociale et justice
DELOUVEE Sylvain	Psychologie sociale
GUARNACCIA Cinzia	Psychologie clinique et vulnérabilité
RASHO Abdul-Rahman	Psychologie clinique et psychocriminologie
SOMAT Alain	Psychologie sociale

De nombreux autres enseignants-chercheurs et professionnels interviennent dans le parcours VRV (liste non exhaustive)

LE BAS Pascal, GOURIOU Fabien, BRAAM Séverine, CALANGE Sonia, CHARRIER Patrick, VALENTE Christopher, BESNARD Christian, VENTEJOUX Aude, MAGNARD Léa, GOURIOU Jean-René, BRUNE Cécile, ...

...Et bien d'autres professionnels (médecins, magistrats, juristes, sociologues, éducateurs, cadres...).

V. Annexes

1. Modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes (MCCA)

Vous pouvez consulter tout au long de l'année les modalités de contrôle des connaissances et des aptitudes sur le panneau d'affichage du Master, telles qu'elles ont été votées à la CFVU (Commission Formation et Vie Universitaire). Vérifiez bien les modalités de reports de notes de la session initiale à la session de rattrapage. **C'est le vote de la CFVU qui fait foi en matière d'examens.**

Les règles applicables en matière d'acquisition d'UE, de report de notes entre sessions et de refus de la compensation sont relativement complexes.

Pour toutes questions relatives à ces aspects, votre interlocuteur privilégié doit être le secrétariat pédagogique de Master, Joël Pilon (bâtiment S, Bureau S102).

2. Plan du campus

